

Pour diffusion immédiate

L'ART DE RESTAURER SA VIEILLE MAISON À PEU DE FRAIS

Lévis, le 7 juillet 2003 – La Ville de Lévis, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec, est sur le point de lancer son programme Rénovation Québec - Ville de Lévis. Rappelons que ce programme vise principalement à stimuler la revitalisation des vieux quartiers. Il vient financièrement en aide aux propriétaires de résidences dans leurs travaux extérieurs de rénovation ou de restauration.

Comme nous le savons, la Ville de Lévis est choyée du point de vue patrimonial, tout particulièrement en ce qui concerne le patrimoine bâti. Nous tenons à rappeler aux propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial (construits avant 1946) que ce programme constitue une occasion idéale pour effectuer des travaux de restauration sur leur propriété. En effet, le programme Rénovation Québec - Ville de Lévis prévoit un taux d'aide financière de 65%, jusqu'à concurrence de 18 000\$ pour une résidence unifamiliale et de 36 000\$ pour un bâtiment de 4 logements et plus, dans le cas de travaux réalisés sur des composantes architecturales d'inspiration traditionnelle et planifiés dans le respect du style du bâtiment. Le remplacement ou la restauration de composantes architecturales telles que le revêtement de bois, la toiture en tôle traditionnelle et les ouvertures d'origines ne constituent que quelques-uns des exemples de travaux qui peuvent être subventionnés dans cette proportion. Bref, pour les propriétaires qui souhaitent rafraîchir le caractère traditionnel de leur bâtiment ou encore retrouver l'état d'origine, ce programme représente une opportunité à ne pas manquer.

Pour participer au programme, vous devez inscrire le bâtiment pendant la période réservée à l'inscription. Un tirage au sort déterminera ensuite l'ordre de traitement des dossiers. Les dates d'inscription seront fixées dans les prochaines semaines et annoncées dans les journaux locaux. Pour en savoir davantage sur le programme, sur les travaux admissibles et les secteurs priorités, nous vous invitons à communiquer au 835-8284

-30-

Source : Isabelle Roy
Ville de Lévis
835-4960 poste 4053